



**LACQ
ORTHEZ
BELLOCQ :
UN
RAPPROCHEMENT
HISTORIQUE**



**GAZ DE
LACQ :
L'AVENTURE
CONTINUE**



ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BÉSIGNAND ■ BIRON ■ BOU-
MOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANAU ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ
■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ ■
LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ - AUDEJOS ■ LAGOR ■
LAHOURCADE ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MÉSPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE -
GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■ PARBAYSE
■ PARDIES ■ SAINT-MÉDARD ■ SARPOURENX ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■
URDÈS ■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÈGURE

EDITO

Le 12 octobre, Total a arrêté sa production de gaz commercial. L'épuisement de la ressource ne signe pas la fin de l'activité économique comme tant de personnes le craignent. Il marque un tournant dans l'emploi industriel du bassin qui conserve son cœur de métier : la chimie.

De la chimie de l'extraction, nous sommes passés à la chimie des matériaux avec la fibre de carbone, et à la chimie de l'énergie avec la biomasse. Nous continuerons à exploiter la richesse de notre sous-sol et la spécificité de ce gaz soufré grâce auquel des entreprises s'installent toujours aujourd'hui. A partir de maintenant, le gaz sera utilisé à des fins industrielles et non plus commerciales.

Cette évolution nous la devons d'abord à la population du territoire qui depuis 60 ans est en phase avec son activité économique. La fameuse culture industrielle dont les pionniers ont fait le terreau et qui perdure. Elle a permis cette évolution portée par le travail et le savoir-faire de tous les acteurs économiques, motivés par un même élan de prospérité pour ce territoire.

Ce développement va se poursuivre de pair avec une intensification des activités de recherche. De même que nous, collectivité, continuerons à encourager la formation, condition essentielle au développement futur du bassin.

En janvier, nous célébrerons un autre événement historique : la fusion avec nos voisins de l'intercommunalité d'Orthez et la commune de Bellocq.

Ce rapprochement sera l'aboutissement de plusieurs années de travail concerté entre toutes les parties prenantes.

En ne créant qu'un seul et même territoire, nous nous engageons auprès des générations futures pour travailler à son développement et pour apporter le meilleur du service public.

LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ

SOMMAIRE

- LES CHANTIERS DE LA CCL P 3
- LES ÉCHOS DU BASSIN P 4
- QUOI DE NEUF À LA CCL ? P 5
- DÉCRYPTAGE P 6 À 10
- COMMERCE ET ARTISANAT P 11 À 12
- ENSEIGNEMENT P 13
- VITICULTURE/AGRICULTURE P 14
- DOSSIER « FUSION LACQ-ORTHEZ » P 15 À 17
- ENVIRONNEMENT P 18 À 19
- HABITAT P 20
- REPORTAGE-PHOTO P 21
- À VOTRE SERVICE ! P 22 À 23

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
 Directeur de la publication : David Habib
 Conception, réalisation et rédaction : service communication CCL
 Photos : service communication CCL - DR - Etienne Follet-SOBEGI, Laurent Pascal - Messer...
 Impression : Imprimerie Germain - Mourenx
 Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
 Dépôt légal à parution - Décembre 2013
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
 ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX
 TEL. : 05 59 60 03 46. FAX : 05 59 60 06 93
 WWW.CC-LACQ.FR - CONTACT@CC-LACQ.FR ■

ARGAGNON : LES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ ET LA BOULANGERIE INAUGURÉS

La commune d'Argagnon a inauguré, en septembre, les aménagements de mise en sécurité de la RD817 ainsi que le bâtiment de la boulangerie « Au pain d'Argagnon ».

La bande roulante a été rétrécie pour protéger automobilistes et piétons. La conduite d'eau potable et l'assainissement collectif ont été refaits, les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis, des aménagements paysagers ont été réalisés ainsi que les abords de la salle des fêtes. Le tout mis en valeur par de nouveaux éclairages.

Quant à la construction de la boulangerie, elle relève d'une initiative de la municipalité qui souhaitait dynamiser le tissu commercial local. Ces travaux ont été financés par la communauté de communes de Lacq, l'État, le Conseil régional, le Conseil général, le Syndicat de l'énergie 64 et la commune d'Argagnon.



CONTACT :

René Valton
 Service développement économique
 05.59.60.84.21
 r-valton@cc-lacq.fr



MAISON DE LA SANTÉ À ARTIX : OUVERTURE EN JANVIER 2014

Le bâtiment, de forme circulaire et organisé par secteur de compétence, permet un accès et une circulation aisés pour les patients. Médecins, infirmiers, dentistes, psychologue, podologue, diététicienne et kinésithérapeutes recevront leurs patients dans 1 031 m² de locaux modernes, fonctionnels et très bien équipés : piscine, piste d'athlétisme de 20 mètres, grande salle avec matériel de musculation pour la rééducation et salle de soins médicaux. Un système de garde en dehors des horaires d'ouverture sera assuré sur place. **Le coût de cette réalisation, de 2 millions d'euros H.T., est financé par la CCL.**

La maison de la santé sera desservie par le service de transport interurbain « transports 64 » et le transport à la demande « Mobilacq ».

PLACE FRANÇOIS MITTERRAND & CENTRE CULTUREL

Après sa préparation, le chantier de la place François Mitterrand va démarrer début 2014 par la création de plusieurs aménagements : démolition du kiosque, réalisation des réseaux électriques et des réseaux d'eaux pluviales, construction de toilettes publiques. Le mur d'eau sera démolit et des escaliers créés, depuis les commerces vers les platanes.

Le 9 septembre, la construction du centre culturel a commencé par les travaux de terrassement. Les travaux consistent actuellement à décaisser le terrain et à ancrer, à 15 mètres de profondeur, 244 pieux nécessaires à soutenir le bâtiment.



32 BOUCLES, À PIED OU À VTT

Le nouveau plan local de randonnées du bassin de Lacq, issu de la refonte des trois plans locaux de randonnées de Lacq-Lagor, Arthez-de-Béarn et Monein a été inauguré, le 5 octobre, à Monein. Pour l'occasion, une balade commentée autour du sentier d'interprétation de Monein a réuni une centaine de marcheurs.



Cette refonte se traduit par une nouvelle offre de randonnées pédestres et de VTT, toujours plus attractives et éclectiques.

Les 32 circuits sont répertoriés dans le topo-guide du bassin de Lacq qui vient compléter la collection des guides de randonnées du département des Pyrénées-Atlantiques. Il est en vente à l'Office de tourisme de Monein au prix de 6 €. À l'ère des smartphones, les randonneurs ont aussi la possibilité de télécharger les fiches de chaque boucle sur le site : www.coeurdebearn.com.

Une carte dépliant qui détaille les itinéraires VTT (11 circuits, dont 6 mixtes) est disponible gratuitement à l'Office de tourisme de Monein.



700 MARCHEURS À OZENX-MONTESTRUÇQ

Pour la 7^{ème} année consécutive, la CCL a organisé, en septembre, sa traditionnelle randonnée « entre Gaves et coteaux ». C'est vers la commune d'Ozenx-Montestrucq que près de 700 marcheurs ont convergé pour prendre le départ d'une des 3 boucles proposées.

Cette manifestation qui fait chaque année plus d'adeptes, mobilise une soixantaine de bénévoles issus des associations de marcheurs « Les Randonneurs de Maslacq », « Mourenx Évasion », la section marche du « Foyer des Soarns » et le « Club Ozenx-Montestrucq Loisirs ». Journée familiale par excellence, grands et petits randonneurs ont pu s'adonner aux jeux de l'esprit sur des structures en bois et s'initier à la sarbacane et au tir à l'arc.



LABASTIDE-MONRÉJEAU HONORE SES VICTIMES DE GUERRE

Le monument aux morts de la commune a été déplacé afin de pouvoir inscrire, sur la stèle des « Morts pour la France », le nom de deux soldats, enfants de Labastide Monréjeau. Le déplacement et l'aménagement de l'accès au monument aux morts ont été réalisés par les agents de la communauté de communes de Lacq.

La commune de Labastide-Monréjeau a financé les dépenses liées à la rénovation et à la mise en valeur du monument ainsi qu'à l'acquisition du mobilier urbain.

13 EMPLOIS D'AVENIR SIGNÉS



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE. ELLE A SIGNÉ EN SEPTEMBRE, 13 CONTRATS EMPLOI D'AVENIR.

Les 13 jeunes en recherche d'emploi sont suivis par la Mission locale ou par Pôle emploi. Ils ont entre 17 et 25 ans et résident sur le territoire de la CCL.

Lors de la phase de recrutement, le jury a tenu compte des demandes des candidats, de leurs parcours personnels ainsi que de la motivation exprimée par chacun d'eux.

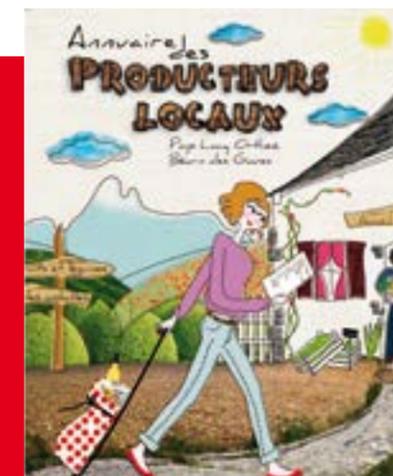
Le parcours de formation qui leur est proposé va leur donner les compétences nécessaires au métier vers lequel ils pourront évoluer à l'issue de leur contrat. Depuis septembre, chaque jeune est suivi par un tuteur qui le guide dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées.

L'ANNUAIRE DES PRODUCTEURS DU PAYS LACQ ORTHEZ BÉARN DES GAVES EST SORTI

Les enjeux d'un bassin de vie dépassent bien souvent les limites communales et intercommunales. Avec le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves nous dépassons les frontières de la future fusion travaillant ensemble de puis 2005.

De cette coopération est né en 2013 l'annuaire des producteurs locaux. Il recense l'offre et les coordonnées de 78 producteurs classés par catégorie de produits.

Il est disponible : chez les producteurs, dans les mairies, dans les Offices de tourisme (Monein, Navarrenx, Orthez, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn), dans les sièges des 5 communautés de communes du territoire du Pays : Mourenx, Navarrenx, Orthez, Salies-de-Béarn et Sauveterre, chez les hébergeurs (hôtels, gîtes, camping, etc), dans les boulangeries et les bureaux de poste, dans les cyber bases et les bibliothèques.



QU'EST-CE QU'UN EMPLOI D'AVENIR ?

Ce dispositif est une initiative du gouvernement Ayrault, dans le cadre de la loi de sécurisation de l'emploi d'octobre 2012. Son objectif est de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes qui rencontrent des difficultés professionnelles et/ou sociales d'accès à l'emploi.

Les emplois d'avenir vont permettre aux jeunes chercheurs d'emploi :

- d'accéder à une première expérience professionnelle,
- d'acquérir des compétences et une qualification reconnue, gage d'une insertion professionnelle durable.

OUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les jeunes de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), peu ou pas diplômés et qui ont cumulé au moins 6 mois de chômage au cours des 12 derniers mois.
- Les jeunes qui résident dans une zone urbaine sensible, une zone de revitalisation régionale ou en outre-mer peuvent également accéder à un emploi d'avenir jusqu'au niveau bac+3 et s'ils sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an.

FIN DE L'EXPLOITATION DU GAZ COMMERCIAL, L'HISTOIRE CONTINUE

L'extraction du gaz à des fins commerciales s'est arrêtée le 12 octobre dernier. En 56 ans d'exploitation, le champ de Lacq aura donné 270 milliards de m³ de gaz à la France. Si une page se tourne, l'aventure continue.

Nicolas Terraz, directeur général de Total E & P France, nous explique la suite de l'histoire. Elle s'écrira en partie autour de 5 puits qui resteront en activité pour alimenter les usines de la plateforme et lui assurer un gain d'attractivité. Ce projet industriel, appelé « Lacq Cluster Chimie 30 » est porté par Total, SOBEGI et Arkema. Il a nécessité la « reconfiguration complète de la chaîne d'extraction et de traitement du gaz », soit : la création d'une unité de traitement de gaz (UTG), des travaux de modernisation des canalisations ainsi que d'adaptation des unités de thiochimie d'Arkema. Parallèlement, Total procède au rebouchage des 35 autres puits et à la remise en état du site. Explications.

Lacq Cluster Chimie 30 (LCC30), qu'est-ce que c'est ?

Nicolas Terraz : « Lacq Cluster Chimie 30, c'est d'abord une idée simple. Aujourd'hui, il reste environ 3 % des réserves de gaz à récupérer dans le gisement de Lacq. L'idée, c'est qu'au lieu de poursuivre l'exploitation commerciale de ce gaz jusqu'à l'épuisement complet du champ, les réserves restantes vont être dédiées aux industriels de la plateforme de Lacq qui utilisent le gaz épuré comme source d'énergie et l'hydrogène sulfuré comme matière première. L'extraction du gaz de Lacq va donc se poursuivre, mais à un débit réduit correspondant aux seuls besoins locaux, soit environ 300 000 m³ par jour. Avec ce débit réduit, la production va pouvoir se poursuivre pendant 30 années supplémentaires. L'objectif, c'est de maintenir une alimentation compétitive et durable des industriels implantés sur la plateforme de Lacq et de maintenir ainsi l'activité et les emplois associés. Concrètement, ce nouveau schéma implique une reconfiguration complète de la chaîne d'extraction et de traitement du gaz. Pour l'extraction du gaz, nous conservons un groupe de 11 puits situés à proximité d'Arance : 5 puits en production, 5 puits maintenus en réserve en cas de besoin et 1 puits pour observer le comportement du réservoir. Ces puits, ainsi que les canalisations qui acheminent le gaz vers l'usine de Lacq, ont fait l'objet de travaux de modernisation pour assurer leur longévité. Pour le traitement du gaz, SOBEGI a construit une unité entièrement nouvelle sur la plateforme de Lacq (UTG), qui constitue le cœur du projet. Enfin, Arkema réalise des travaux de modernisation et d'adaptation de ses unités de thiochimie. Globalement, ce projet représente un investissement de 154 millions d'euros, financé par les trois partenaires (Total, Sobegi, Arkema) avec le concours de l'État et des collectivités locales.

Il faut souligner que le projet « Lacq Cluster Chimie 30 » permet non seulement de maintenir les activités existantes sur la plateforme de Lacq, mais renforce également l'attractivité du site qui va disposer pour longtemps d'une source d'énergie compétitive. De ce point de vue, le projet a joué un rôle important dans la décision prise par le groupe Toray d'implanter à Lacq une unité de production de polyacrylonitrile.



NICOLAS TERRAZ,
DG de TOTAL
E&P France

Pourquoi l'extraction à débit réduit nécessite-t-elle des installations nouvelles ?

Nicolas Terraz : « Il y a plusieurs raisons. La première concerne les installations de traitement de gaz de TEPF qui ont été dimensionnées à l'origine pour traiter une production importante et nécessitent un débit minimum pour fonctionner correctement. Ce débit minimum, d'environ 2 millions de m³ par jour, est celui qui a été atteint avant l'arrêt de nos installations en octobre. Au-dessous de ce débit minimum, certains équipements tels que les compresseurs ne peuvent plus fonctionner et le procédé n'est plus stable. Par ailleurs, les installations de désulfuration de TEPF avaient été mises en service en 1968. Malgré une maintenance régulière, ces installations commencent à s'approcher de leur durée de vie maximum. Or il faut rappeler que le projet LCC30 prévoit une poursuite de l'extraction à débit réduit pendant les 30 prochaines années. Cette activité doit s'effectuer en sécurité, ce qui implique notamment des installations en bon état.

Il faut aussi souligner que la nouvelle unité de traitement de gaz du projet LCC30 est une installation conçue selon les standards d'aujourd'hui, qui sont plus contraignants qu'il y a 25 ans, particulièrement en termes d'environnement. Cette unité intègre aussi les meilleures technologies disponibles, notamment dans le procédé de désulfuration du gaz. »



Les travaux de construction de l'UNITÉ DE TRAITEMENT DE GAZ

SOBEGI se sont achevés en juin. Après une étape d'opérations de pré-démarrage, l'UTG a été mise en service le 7 novembre.

« LE BASSIN DE LACQ, UN EXEMPLE REMARQUABLE »

Le 22 novembre 2013, le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault est venu inaugurer la nouvelle unité de gaz permettant de conforter l'industrie chimique sur le bassin de Lacq.



En quoi consiste l'opération de « nettoyage/rebouchage » de la plateforme et des puits ?

Nicolas Terraz : « Parallèlement à l'arrêt de ses activités d'exploitation, TEPF a engagé un important programme de remise en état de ses sites. Ce programme traduit la volonté du groupe Total de mener l'arrêt des activités de TEPF de manière responsable, non seulement sur le plan industriel et social, mais également sur le plan environnemental. Concrètement, cette remise en état des sites comporte trois volets principaux : le bouchage des puits ayant cessé de produire, le démantèlement des installations arrêtées et la réhabilitation des terrains.

Concernant les puits, 11 situés à proximité d'Arance resteront opérationnels pour le projet LCC30. Les 35 autres puits ayant cessé de produire et situés sur le champ de Lacq ou dans le secteur de Meillon/Saint-Faust, doivent être bouchés définitivement. Cet abandon définitif consiste à placer des bouchons de ciment de 150 mètres de hauteur à différents niveaux dans le puits. L'opération dure environ 45 jours par puits. Ce programme de bouchage a débuté début 2012 et sera terminé début 2016. Le démantèlement des installations et la réhabilitation des terrains concernent à la fois les terrains appartenant à TEPF sur

« L'objectif est de maintenir une alimentation compétitive et durable des industriels implantés sur la plateforme de Lacq et de maintenir ainsi l'activité et les emplois associés ».

NICOLAS TERRAZ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE TEPF.

la plateforme de Lacq et les sites extérieurs qui accueillent les puits et les centres de production. Sur la plateforme de Lacq, l'objectif est de libérer des terrains afin de pouvoir les réutiliser pour de nouveaux projets industriels. C'est par exemple ce qui a été réalisé avec les 16 hectares de terrain aujourd'hui occupés par TORAY : le site a été totalement réhabilité en 2012, avant le démarrage des travaux de TORAY. Pour les sites extérieurs à l'usine, situés généralement en zone agricole, les situations sont diverses mais dans la plupart des cas, l'objectif est soit de restituer les terrains à leurs anciens propriétaires lorsque des clauses de reprise existent, soit de les proposer aux collectivités concernées.

Au total, ces travaux de démantèlement des installations et de réhabilitation des terrains vont se poursuivre pendant encore 5 ans, jusqu'en 2018. A noter que dans certains cas, TEPF peut être amené à laisser certaines installations en place, à la demande de nos parties prenantes locales. Par exemple, certaines canalisations de transport peuvent être réutilisées pour l'irrigation de terrains agricoles. Nous avons reçu des demandes en ce sens et nous les examinons attentivement. Bien entendu, l'ensemble de ce programme s'effectue sous le contrôle de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), particulièrement vigilante sur cet aspect de remise en état des sites. »

FIN DE L'EXPLOITATION DU GAZ COMMERCIAL, L'HISTOIRE CONTINUE

Une centrale de
COGÉNÉRATION BOIS
sur la plateforme
Induslacq



La société Cofely, via sa filiale Biolacq énergies, va investir 56 millions d'euros dans la construction d'une centrale de cogénération bois sur la plateforme Induslacq. Cette énorme chaudière va produire de la vapeur à partir de biomasse, essentiellement du bois collecté en Béarn et dans le sud des Landes.

La centrale consommera 160 000 tonnes de bois par an. Elle produira 68 tonnes de vapeur à l'heure. Ce nouvel équipement améliorera les performances de la plateforme Induslacq en optimisant les flux énergétiques.

La centrale nécessitera la création d'une plateforme de stockage et de transformation du bois sur le bassin de Lacq. Elle permettra la création d'une centaine d'emplois dans la filière bois/approvisionnement au niveau régional.

La centrale devrait fonctionner début 2016

Malgré la transformation de l'emploi industriel sur le bassin de Lacq, le nombre de salariés est stable depuis une trentaine d'années. On recense aujourd'hui 7 600 emplois répartis entre une trentaine de grands donneurs d'ordre et 200 entreprises de services. Cette stabilité s'explique par le fait que le développement de la chimie fine a compensé la baisse de l'activité d'extraction.

Un chiffre que Pierre Nerguararian ne désespère pas de voir s'accroître à l'horizon 2015. L'ancien dirigeant de Total sur le bassin de Lacq, aujourd'hui Président de Chemparc, rend hommage aux hommes et femmes de ce territoire: « décideurs, ouvriers, population d'hier et d'aujourd'hui. Le bassin de Lacq s'est construit un avenir, puisé dans le génie humain, l'acceptation des risques et sa culture industrielle.



**PIERRE
NERGUARARIAN,**
Président
de CHEMPARC

Quelle est la force de Lacq aujourd'hui ?

Pierre Nerguararian: « La même que celle d'hier! Celle qui a permis à ce bassin de se développer jusqu'à devenir aujourd'hui un pôle d'excellence mondialement reconnu dans le domaine de la chimie, du soufre et des matériaux. L'audace de tous ceux qui ont osé le développement, qui ont cru aux solutions, à la maîtrise de l'hydrogène sulfuré et à ceux qui ont donné et pensé à sa redistribution. Il y a ici une force, une conscience des enjeux pour le territoire.

Ma première pensée va aux gens qui l'ont exploité, des opérateurs aux grands dirigeants, sans oublier la population et sa culture des risques à qui je tire un grand coup de chapeau! J'ai rarement vu un site, où tous les intervenants sont réunis dans une même entité: le préfet, la CCI, la communauté de communes de Lacq, la Communauté d'agglomération de Pau, le Conseil général, la Conseil régional, les industriels, l'université de Pau, les PME, les syndicats, etc. Ces acteurs veulent valoriser le territoire. Toutes orientations politiques confondues, ils ont un objectif commun, clairement mis en avant. En respectant la loi, les dossiers sont toujours menés dans un sens positif. On trouve ici un travail d'équipe, une organisation et un respect des délais. Quand un industriel voit une région réagir aussi rapidement, c'est toujours positif.

Quels sont ses atouts ?

Pierre Nerguararian: « avec le GRL (Groupement de Recherche de Lacq) et le PERL (Pôle d'Études et de Recherche de Lacq), le bassin détient un pôle d'excellence en termes de recherche et de développement qui a le potentiel d'amener de la nouveauté pour demain et après-demain. Aujourd'hui, en favorisant la formation sur le complexe de Lacq, on voit encore plus loin. La licence professionnelle dispensée depuis la rentrée 2013 à Mourenx témoigne de cette volonté à investir sur le territoire. Nous bénéficions en outre de nombreux atouts logistiques. Avec 10 lignes de transport aérien par jour, des axes autoroutiers, un réseau ferroviaire parfaitement adapté à l'industrie et un port de Bayonne permettant l'expédition des produits par mer, on peut dire que le bassin est bien desservi.»



SITE INDUSLACQ
Le groupe Messer France a démarré l'exploitation de l'unité de récupération et de traitement de CO2 produit par Abengoa.



**SATURNIN
GARCIA**
Ancien salarié
d'ARKEMA

Trois questions à Saturnin Garcia, ancien salarié et représentant syndical chez Arkema ; récemment retraité après 36 ans d'activité dans le groupe*.

Quelle vision avez-vous du bassin de Lacq ?

Le bassin de Lacq a un passé à la fois riche et douloureux avec les fermetures de CDF, Péchiney et Celanese. Par contre, deux bonnes nouvelles sont récemment venues conforter le bassin: les investissements de Toray et ceux de LCC 30 avec le maintien de la production du gaz de Lacq à des fins industrielles. Ce dernier équipement va permettre de pérenniser de nombreux emplois. À présent, il faut conforter l'industrie de la fibre de carbone par la constitution d'une filière complète allant de la matière première au recyclage des produits en fin de vie.

Après Boeing, Toray travaille pour pénétrer le marché Airbus. Le sud ouest comptant une forte présence

aéronautique, cette proximité devrait permettre des implantations locales ou régionales.

Quels autres secteurs d'activité pourraient encore consolider le complexe ?

Je crois beaucoup aux énergies renouvelables. Dans ce domaine, Total est un acteur majeur (biomasse, agrocarburants, photovoltaïque, géothermie profonde, cogénération). En tant que 1^{er} groupe français, 6^{ème} Européen et 10^{ème} mondial, Total a les moyens de rester sur le complexe avec une présence industrielle forte qui peut concerner 400 à 500 emplois industriels.

Quelle place pour la recherche ?

Pour le moyen et long terme, il faudrait explorer l'intérêt d'une chimie du végétal pour se préparer et anticiper le saut technologique du futur. Tout cela en lien avec une recherche forte, publique et privée, qui est l'amont indispensable pour l'avenir de nos industries. Pour cela, il faudrait s'appuyer sur les organismes existants et compétents dans différents domaines comme Avenia, Apesa, Innovalis...

* Unions locales syndicales présentes sur le bassin : CGT, CFTD et FO

La PRESSE
NATIONALE
en parle

le 10 avril
2013

LA TRIBUNE
POLITIQUE BUSINESS FRANCE

« LACQ PRÉPARE L'ÈRE « POST-TOTAL »

« Après soixante ans d'exploitation par Total, le gisement de gaz de Lacq, près de Pau, dans le Béarn, est presque épuisé.

Mais, Lacq va devenir une « Carbon Valley ». Autrement dit un bassin de production de matériaux composites à base de carbone. Ainsi, le puissant groupe japonais Toray y installe actuellement une unité de production de fibres de carbone.

L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES SE SONT BATTUS POUR IMPULSER CES NOUVELLES FILIÈRES. »

Les Echos

le 25 avril
2013

« APRÈS TOTAL, UN AVENIR EST ENCORE POSSIBLE À LACQ. »

Il passe par le japonais Toray, qui y implante une unité industrielle pour fabriquer du polyacrylonitrile (...). La mobilisation des pouvoirs publics et l'aide de Total, qui a dépollué le site mais va aussi dédier en partie le gaz, encore disponible, à la nouvelle activité de Toray, ont fait beaucoup pour faire pencher la balance en faveur de l'Aquitaine. »

FIN DE L'EXPLOITATION DU GAZ COMMERCIAL, LA «CARBON VALLEY» DÉCOLLE

La PRESSE NATIONALE en parle

THE HUFFINGTON POST

le 27 juillet 2013,
PAR AXEL KHAN*

« alors que l'épuisement de la ressource naturelle, au moins son appauvrissement en deçà d'un seuil de rentabilité de l'exploitation, a abouti là à l'un de ces désastres industriels que j'ai notés, on assiste ici, à Lacq, à un réel mouvement de reconversion et d'implantation d'usines nouvelles qui emploient et emploieront des milliers de personnes (...)

Parmi les paramètres de cette différence de sort il faut relever le type d'activité, ingénierie chimique contre travail de mineur, et le niveau professionnel requis en moyenne.

La reconversion à Lacq bénéficie à l'évidence de la possibilité d'utiliser les compétences de nombreux techniciens chimistes dans d'autres secteurs que celui de la chimie du méthane local.

Cependant, je suis loin d'être convaincu que dans les autres situations de changement de donne par épuisement d'une ressource naturelle, le souci du bien commun des décideurs de l'époque les ait amenés à étudier très en amont de l'événement prévisible, toutes les solutions au drame humain qui s'annonçait sans cela ... »

* Axel Khan, généticien français

Le groupe japonais Toray Industries Inc investit plus de 100 millions d'euros dans la construction, sur le site Industlacq, d'une unité de production de Polyacrylonitrile (PAN), matière première de la fibre de carbone. Bernard Martin, directeur général du site confirme l'intention du groupe « de conforter sa position de leader en Europe sur le marché de la fibre de carbone en constituant une filière totalement intégrée ».

Où en sont les travaux de la nouvelle usine ?

Bernard Martin: « comme cela peut être constaté en passant près de la plateforme Industlacq, notre nouvelle unité est aujourd'hui bien visible. Les travaux sont en phase avec le calendrier que nous nous étions fixé avec le groupe Toray. Nous sommes donc, à notre grande satisfaction, dans les temps. Le chantier se déroule dans de bonnes conditions et nous démarrons la production comme prévu, courant mai 2014. »

La nouvelle usine va démarrer avec combien de salariés ?

Bernard Martin: « nous prévoyons de démarrer avec plus de 60 salariés sur le site. Les recrutements sont majoritairement terminés en production. Certaines fonctions support restent encore à pourvoir, les offres sont d'ailleurs présentées sur notre site Internet et les candidats potentiels peuvent y déposer leur CV. Les effectifs recrutés sont principalement issus du bassin d'emploi local. La campagne de recrutement et de formation a été menée avec succès grâce à la participation active de Pôle Emploi et du GRETA avec le lycée de Mourenx. »



BERNARD MARTIN,
Directeur Général
de TORAY

La production a-t-elle vocation à « alimenter » d'autres sites de fabrication de fibres de carbone ?

Bernard Martin: « la production de PAN du site Toray CFE à Lacq sera consommée au 2/3 par notre usine d'Abidos. Le 1/3 restant sera exporté vers les autres unités du groupe dans le monde, notamment le site de Toray en Corée du Sud qui produit également de la fibre de carbone. »

Cette nouvelle production sur le bassin industriel va-t-elle générer de nouveaux besoins en termes de sous-traitance ?

Bernard Martin: « en effet, cette nouvelle unité implantée sur le bassin de Lacq va accroître les besoins en sous-traitance et essentiellement locale. »

Peut-on donc envisager des implantations liées à cette production ?

Bernard Martin: « le groupe Toray a l'intention de conforter sa position de leader en Europe sur le marché de la fibre de carbone en constituant une filière totalement intégrée. Le PAN constitue une étape importante; nul doute que d'autres projets suivront à l'avenir. »

L'OFFICE DE COMMERCE & D'ARTISANAT EST AU TRAVAIL

Depuis le 12 juillet, le bureau de l'Office de Commerce et d'Artisanat du bassin de Lacq (OCA) est constitué. Son objectif est de dynamiser le commerce et l'artisanat.

Quelles sont les premières actions de l'OCA ?

Nathalie Antic: « d'abord nous venons d'emménager place du Béarn dans l'ancien local du secours catholique. Ensuite, dès cette fin d'année, l'office va proposer un éventail d'outils incontournables comme la carte de fidélité et le chèque cadeau. Des jeux concours seront aussi organisés pour gagner des paniers gourmands (comme à la foire d'Artix en octobre) ainsi qu'un voyage, qui sera mis en jeu à Noël. Je peux aussi vous annoncer le grand retour du loto des commerçants et artisans. L'OCA est en phase avec son époque, aussi pour toucher la jeune génération de consommateurs, l'association sera également présente sur Internet via son site et les réseaux sociaux.

Sur le terrain, nous allons instaurer de nouveaux rendez-vous comme les boutiques éphémères.

Le principe est d'exploiter la visibilité de certaines vitrines ponctuellement vides pour mettre en lumière les produits qui sortent des ateliers des artisans d'art. Cette action présente un double intérêt: animer des locaux commerciaux vacants dans les centres-villes et dynamiser l'artisanat d'art.

Pour informer les consommateurs de nos actions, nous tiendrons des stands sur les marchés et sur les foires. Nous y distribuerons des cadeaux sous la forme d'objets publicitaires pour remercier la fidélité des consommateurs.

A court terme, nous projetons d'éditionner un annuaire des commerçants et artisans du territoire ainsi que des hors-séries thématiques (annuaires sur les métiers de bouche, l'automobile, la femme...).

Enfin nous envisageons également de travailler avec les comités d'entreprises du territoire. »



NATHALIE ANTIC,
Présidente de l'Office
de commerce et de
l'artisanat

Je suis commerçant ou artisan, pourquoi j'adhère à l'OCA ?

Nathalie Antic: « pour sortir de l'isolement. Les temps sont durs pour tous et il n'y a pas plus encourageant que de trouver un endroit pour échanger, s'informer, être écouté. Ceux qui connaissent une période difficile peuvent y trouver du soutien alors que ceux qui s'en sortent bien peuvent apporter leurs conseils. Chacun a sa pierre à apporter à l'édifice. A ce jour, 150 adhérents ont déjà rejoint l'OCA ».

Je suis habitant du bassin, que m'apporte l'OCA ?

Nathalie Antic: « par le biais du site ou des réseaux sociaux, le client sera informé des bonnes affaires du moment. L'office récompensera la fidélité de ses clients adhérents par une carte baptisée « O'CARTE ». Son porteur obtiendra ainsi des remises ou des cadeaux dans chaque boutique et chez chaque artisan de l'OCA*. Nous allons

aussi éditer des O'Chèques que les clients pourront offrir à leurs proches lorsqu'ils seront à cours d'idées de cadeau. Ces chèques auront le double avantage de faire plaisir à ceux qui les recevront et celui de faire connaître celui chez qui il sera dépensé. »



La 1^{ère} BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE ouverte en novembre à Monein.



CONTACT

ocabassinlacq@sfr.fr
site internet : oca-bassinlacq.fr
Tél : 05-59-60-20-70
15 place du Béarn - Mourenx



L'A350 est composé de 53 % DE MATÉRIAUX COMPOSITES

LA VITALISATION EST EN MARCHÉ

Depuis 2011, la communauté de Communes de Lacq est engagée dans une Opération Collective de Modernisation (OCM) de l'artisanat et du commerce. Le dispositif vise à favoriser la création d'emplois et le maintien d'une offre commerciale en zone rurale. Des aides sont consenties aux artisans et commerçants qui souhaitent moderniser leur outil de travail et/ou l'adapter aux personnes à mobilité réduite. L'enjeu pour la CCL est de maintenir et de développer les activités existantes sur son territoire et d'en attirer de nouvelles. Avec à la clé, l'assurance d'une dynamique de création d'emplois.

Plusieurs aides:

Aide au «bilan conseil», subventionnée à hauteur de 80 % (pour une prestation plafonnée à 800 € H.T.)
Aide au «conseil architectural», subventionnée à hauteur de 80 % (pour une prestation plafonnée à 1 260 € H.T.)
Aide à «l'investissement», subventionnée jusqu'à 30 % maximum pour des investissements compris entre 6 000 € et 75 000 € H.T. maximum
Cette aide est conditionnée par la réalisation préalable d'un bilan conseil.



SUR LA PÉRIODE 2011-2012, 350 000 € ont été consacrés à la modernisation des entreprises artisanales et commerciales.



À «LA CRIÉE» poisson frais & conseils culinaires

Patrick Galera et Dominique Canet ont bénéficié du soutien de la CCL via l'OCM. Les deux professionnels viennent d'ouvrir une poissonnerie à Artix « la Criée».

Après respectivement 8 et 16 ans dans la grande distribution et un court passage chez un grossiste, Patrick Galera et Dominique Canet décident de se mettre à leur compte. Les deux cousins ne vont pas chercher bien loin - l'un habite à Saint-Médard et l'autre à Navarrenx- et jettent l'ancre à Artix. « Nous avons senti qu'il y avait du potentiel pour développer ce type de commerce à Artix » explique Patrick. Quelques démarches plus tard, la mairie leur propose un ancien local informatique, idéalement situé place du Général de Gaulle. Le lieu nécessitera tout de même de sérieux travaux avant de pouvoir y installer les étals de poissons. « Pour financer le matériel professionnel, nous avons bénéficié de l'aide de la CCL et c'est un sacré coup de pouce ! sans lui, je ne suis pas sûr que nous serions allés au bout de notre projet. »

Installés depuis le mois de novembre, Patrick Galera et Dominique Canet proposent du poisson frais qu'ils vont chercher à la criée de Saint-Jean-de-Luz et à celle de la Cotinière (Charente Maritime).

Les poissonniers peuvent aussi se déplacer pour cuisiner « à domicile, jusqu'à 200 couverts ». Dans le coin dégustation du magasin, les conseils culinaires sont généreusement dispensés. Ces poissonniers ont l'amour de leur métier et le don pour le transmettre. Bon vent à eux !

LES AUTRES POISSONNIERS DU TERRITOIRE :

Poissonnerie Borde
5 rue de Taillacq, à Monein
05.59.21.40.38

Sur les marchés :
Dax Marée
à Mourenx le samedi matin à Artix le mercredi matin

UNE LICENCE PROFESSIONNELLE ADAPTÉE AUX BESOINS DU BASSIN DE LACQ

L'Université de Pau Pays de l'Adour (UPPA), en partenariat avec la cité scolaire de Mourenx, a ouvert, à la rentrée de septembre, une licence professionnelle « Polymères techniques, composites avancés et sécurité industrielle », au lycée Albert Camus de Mourenx.

Cette formation complète celles qui sont déjà proposées par la cité scolaire de Mourenx autour des productions chimiques et énergétiques. Elle s'inscrit dans les besoins de formation de niveau bac+3 que requiert l'évolution du bassin industriel. La création de cette licence a été validée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.



CHRISTOPHE DERAÏL,
Vice-président délégué à la valorisation de la recherche et transfert de technologie à l'UPPA

« Ce besoin est démontré par les lettres de soutien obtenues par une dizaine d'industriels »

Quels arguments ont conduit le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à émettre un avis favorable à la création de cette licence ?

Pour une licence professionnelle, un paramètre crucial d'acceptation du projet par le ministère est la démonstration d'un besoin réel de la part des industriels. Dans notre cas, ce besoin est démontré par les lettres de soutien obtenues d'une dizaine d'industriels - de l'échelle locale à nationale - qui ont permis de justifier de la pertinence de l'ouverture de cette formation. Les pouvoirs publics, et en premier lieu la CCL, ont aussi confirmé dans le dossier de candidature la volonté d'inscrire la formation supérieure comme objectif de développement du territoire ce qui a représenté un point important du choix.

Quelles sont les entreprises partenaires et la nature de leur implication dans cette licence ?

Arkema, Axyal, Balsan, Braun Medical, Emac, Grener Packaging, Novacel, Oudoul 64, Toray, Urgo, ont fait part de leur intérêt pour l'ouverture de cette formation. Ces entreprises pourront accueillir des stagiaires en alternance suivant leur besoin, participer à la formation par l'intervention de leurs professionnels, apporter un soutien financier au fonctionnement de la formation par le versement de la taxe d'apprentissage.



« Les polymères et les matériaux composites sont en plein essor »

HEIKE FAULHAMMER,
Directrice du Groupe de recherche de Lacq à ARKEMA

Pourquoi ARKEMA a-t-elle soutenu le projet de création de cette licence ?

Le contenu de cette licence répond parfaitement aux besoins d'Arkema et à la volonté du groupe de promouvoir la formation par alternance.

Une étudiante de cette 1^{ère} promotion est déjà sous contrat avec Arkema.

L'axe « sécurité industrielle » enseigné correspond par ailleurs aux exigences et à la politique menée par le groupe. Plus largement, le Groupement de Recherche de Lacq (GRL) souhaite participer au développement d'une filière « matériaux composites » en Aquitaine. Le partage et la transmission des connaissances étant des missions importantes du GRL.

Quel est l'avenir des polymères et matériaux composites sur le bassin de Lacq et plus particulièrement chez Arkema ?

Les polymères et les matériaux composites sont en plein essor. Ceci s'explique par la nécessité pour les secteurs industriels tels que l'aéronautique, l'automobile, le sport, la construction navale, le BTP et les énergies renouvelables, de répondre à la fois à l'allègement des pièces, à la résistance à la corrosion et à la tenue mécanique. Le tout sans augmentation des coûts de production.

Arkema s'oriente de plus en plus dans ce domaine.

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS : VEAUX VACHES, LÉGUMES ET... CONVIVIALITÉ !

Organisés depuis 3 ans, en partenariat avec la chambre d'agriculture, les communes et la communauté de communes de Lacq, les marchés de producteurs de pays ont pris leur rythme de croisière. Bien plus qu'un lieu de consommation, ils sont devenus un espace de convivialité à part entière. Que l'on y vienne en couple, en famille ou entre amis, à Mourenx, Monein et Arthez-de-Béarn, le succès est là.

Les élus de la communauté de communes de Lacq sont à l'initiative de l'organisation des marchés de producteurs sur ce territoire. Leur volonté est de valoriser les produits et le savoir-faire des agriculteurs pour aider à leur développement économique.



« TOUS LES INGRÉDIENTS DU SUCCÈS SONT RÉUNIS »

Vignerons et propriétaires du domaine Guirardel, à Monein, Françoise Casaubieilh et Pierre Coulomb participent aux marchés depuis leur création.

Comment expliquez-vous le succès des marchés de producteurs ?

Ce sont des marchés festifs. Tout le monde discute avec tout le monde. Les gens viennent partager un repas en famille ou entre amis. Certains en profitent même pour organiser le repas du voisinage ! Tout est consommé sur place à 90 % et uniquement des produits locaux. Les gens recherchent la qualité, l'authenticité et la convivialité et au vu de l'affluence constatée d'une année sur l'autre, tous les ingrédients sont réunis.

Quelle est la particularité de ce territoire ?

Le département des Pyrénées-Atlantiques compte le plus grand nombre de producteurs fermiers installés de France. Le département est également le 1^{er} en nombre d'installations proposant de la vente directe.

Nous avons aussi la chance de compter des producteurs aux activités très variées. Contrairement à d'autres départements de France, nous n'avons pas besoin de faire appel à des producteurs géographiquement éloignés pour proposer une offre variée et équilibrée sur nos marchés.



DE LA
MICROÉLECTRONIQUE
À LA VIGNE

Tous les deux ingénieurs en microélectronique à Grenoble, c'est en 2008, soit 5 vendanges en arrière, que Françoise et Pierre font le choix de s'installer en Béarn ; au pays de Madame qui fait partie de la 15^{ème} génération des vignerons Guirardel. Le couple retrouve une activité qui a du sens, porteuse de valeurs humaines. Ils modernisent les installations, s'engagent dans l'agriculture bio et s'impliquent dans l'association « La route des vins ».

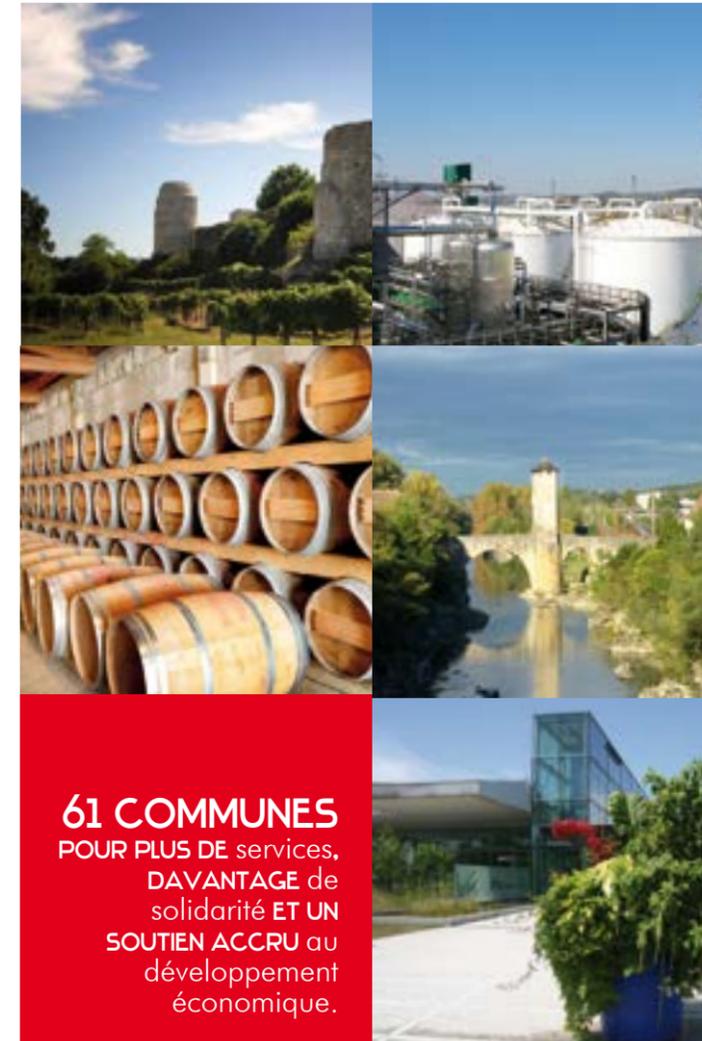
UN RAPPROCHEMENT HISTORIQUE

Le 1^{er} janvier 2014 les communautés de communes de Lacq, du canton d'Orthez et de Bellocq fusionneront pour ne former qu'une seule et grande intercommunalité. La future entité comptera 61 communes et 54 803 habitants.

Du fait de cette démographie, la Communauté de communes Lacq Orthez se posera en tant que 4^{ème} collectivité du département. À ce titre, elle aura accès à des dispositifs de financement du Département, de la Région et de l'État auxquels les 3 entités ne peuvent prétendre séparément aujourd'hui. Pour les habitants de ce grand territoire cela signifie plus de services, davantage de solidarité et un soutien accru au développement économique.

Des réalités historiques

Cette fusion, fruit de la réforme territoriale, proposera un territoire cohérent. Géographiquement contigus sur une ligne Nord-Est-Ouest allant de Labeyrie, Sault-de-Navailles jusqu'à Ozenx-Montestrucq, les bassins de vie et d'activité sont les mêmes. De nombreuses communes de la CCL, notamment celles



61 COMMUNES
POUR PLUS DE services,
DAVANTAGE de
solidarité ET UN
SOUTIEN ACCRU au
développement
économique.

situées au Nord et à l'Ouest (Ozenx-Montestrucq, Laà-Mondran, Argagnon, etc.) sont naturellement tournées en direction du bassin de vie d'Orthez.

De leur côté, les habitants de la CCLO travaillent sur le bassin industriel de Lacq. Historiquement, il existe des réalités économiques et sociales entre ses collectivités que l'on ne peut ignorer.

Des services publics communs

Nous partageons de nombreux services publics tels que l'hôpital, Pôle Emploi, les gares, les antennes territoriales du Département, les collèges et les lycées. Quand Orthez sauve sa maternité, c'est tout le territoire de la CCL qui en bénéficie. Quand Mourenx conserve ses services publics, ce sont les trois territoires qui sont gagnants.

La fusion permettra d'accroître cette cohérence qui est déjà une réalité prégnante. Elle permettra aussi et surtout à ce territoire d'être plus fort et de mieux répondre au devoir de qualité du service public rendu aux administrés, indépendamment des pôles administratifs de Pau et de Bayonne.

UNE PREMIÈRE FUSION RÉUSSIE EN 2011

En janvier 2011, un premier tournant avait été pris avec la fusion des communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, Lacq, Lagor et Monein. Deux ans plus tard, les bénéfices de ce rassemblement ne sont plus à démontrer. La solidarité territoriale s'est instaurée à travers l'harmonisation des services publics qui profitent à tous les habitants. Certains se sont renforcés en faveur des foyers les plus modestes, d'autres ont vu le jour : aides aux économies d'énergie, transport à la demande. Depuis 2011, tous les écoliers du territoire ont accès à l'aide aux devoirs gratuite. Avant 2011, 150 enfants en bénéficiaient. Au 1^{er} janvier de la même année, ce sont 741 écoliers qui ont pris le chemin du soutien scolaire après la classe. Pour l'année 2012-2013, ils étaient 764 à en bénéficier. Quant au budget consacré au soutien financier aux étudiants, il est passé de 47 500 € à 90 000 € après la fusion. L'harmonisation promise, collecte et valorisation des déchets, aides à l'habitat, aux économies d'énergie, propositions en matière de culture, entretien de la voirie, aménagement numérique, etc, est aujourd'hui une réalité.

Sur le plan économique, le territoire a gagné en attractivité en élargissant ses domaines d'activité à l'agriculture, la viticulture, le tourisme, en proposant une offre plus importante et plus variée en matière de commerce et d'artisanat. Toutes ses filières au même titre que l'industrie ont bénéficié des soutiens de la CCL, pour s'implanter, se développer, valoriser leur production et gagner en visibilité sur un territoire élargi, confronté aux mêmes enjeux de dynamisation et de développement.

LES ASSOCIATIONS, PRÉCURSEURS

Ils n'ont pas attendu la fusion des intercommunalités pour se regrouper : marcheurs, nageurs, agriculteurs, producteurs.

Avant même l'officialisation de la fusion, les élus de l'intercommunalité étaient habitués à travailler ensemble : sur l'extension de la zone d'activités de Naude, sur le sujet des déchets (la CCCO incinère ses ordures ménagères à l'incinérateur de Mourenx depuis 2010) ou encore sur la question de l'habitat social (la CCL est actionnaire de la société orthézienne d'économie mixte pour l'habitat). Ils sont aussi partenaires au sein de structures communes : les pépinières Euro-lacq, la maison de l'emploi et de la formation, la mission locale, etc. Ils ne sont pas les seuls...

A la nage, à pied ou avec Mobilacq

Au-delà des frontières territoriales, les nageurs du club « **Mourenx Orthez** » partagent le même bassin depuis 2010 ; au démarrage sous forme d'entente puis très officiellement depuis janvier 2013. « *il y avait une grande attente de création de club du côté de Mourenx. Ici nous avons besoin d'étoffer les rangs de nos licenciés pour pérenniser le poste de l'entraîneur. L'extension du club existant (Orthez) s'est donc faite naturellement* » rappelle la présidente Lisbeth Louvet. Aujourd'hui le nombre de licenciés s'équilibre - 89 pour Mourenx et 87 pour Orthez.

Chez les **marcheurs du foyer des Soarns d'Orthez** voilà 8 ans que ça dure ! Chaque année en septembre, avec un même enthousiasme, ils franchissent Gaves et coteaux pour coorganiser la randonnée annuelle avec leurs homologues du bassin de Lacq et les services de la CCL

Quant à l'association orthézienne de service à la personne **Lo Caleï**, elle utilise le transport à la demande Mobilacq64 pour faire venir ses adhérents du bassin de Lacq aux animations qu'elle organise à son siège d'Orthez. « *Le moindre déplacement de nos adhérents nécessite une organisation minutieuse. Mobilacq y répond en grande partie en proposant des véhicules adaptés à un public à mobilité réduite, des horaires à la carte, sur réservation et une prise en charge à domicile* » précise Sandrine Dufourcq, la directrice de Lo Caleï.



L'AGRICULTURE SANS FRONTIÈRES

Pour Fanny Ferrand, « **les bonnes initiatives ne devraient pas avoir de frontières** ». L'agricultrice de Castetis en sait quelque chose. Elle a importé sur son territoire le concept des marchés de producteurs de Pays. « *Le premier, en 2010, était organisé par la CCCO¹, l'année suivante la CCL² en organisait deux sur son territoire et l'année d'après un de plus. Depuis, le réseau de producteurs s'est développé. L'engouement du public pour ces marchés a peut-être fait prendre conscience aux élus de l'importance de valoriser les circuits courts* »

En matière de coopération transfrontalière, retons cette nouvelle initiative de Fanny Ferrand et de ses collègues de Bonnut, Amou, Castel-Sarrazin et Casteide Candau qui viennent de créer le collectif des Superfermiers². Leur idée : proposer leurs produits en ligne.

1 - en partenariat avec la Chambre d'agriculture
2 - Fanny Ferrand de Castetis, Laurent Lesclauze et Etienne Druon de bonnut, Benoît Larenaudie et Samuel Dufau d'Amou, Mélanie Laborde de Castel-Sarrazin, et Jean-Louis Lafitau de Casteide-Candau

A LA RENCONTRE DE ...

Yves Lamaison et Christophe Lavigne, respectivement directeur de GFI informatique à Orthez et Transbearn à Bellocq, nous présentent leurs entreprises et nous révèlent leurs attentes.

GFI INFORMATIQUE À ORTHEZ

GFI Informatique est installée à Orthez, non loin de la sortie d'autoroute de Biron. Cette société, issue du rachat en 2003 de la société Chronotic par le groupe GFI, est spécialisée dans l'édition de logiciels. Positionné sur le haut du marché, le groupe implanté dans une quarantaine de villes en France, a choisi de maintenir l'activité sur Orthez car le site rassemblait toutes les compétences réunies. De 60 salariés, l'entreprise orthézienne compte aujourd'hui 95 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 19 millions d'euros.

Les logiciels qu'elle conçoit sont destinés à la gestion des ressources humaines,

GFI INFORMATIQUE est implantée dans toute la France avec plus de 40 agences. A l'international le Groupe compte des filiales en Belgique, au Luxembourg, en Suisse, en Espagne, au Portugal et au Maroc.

à la planification des emplois du temps du personnel comme par exemple dans le domaine hospitalier, à la gestion d'activité, à la prévention des risques et au système de contrôle d'accès. Dans ce dernier domaine, GFI a notamment réalisé le système de contrôle d'accès du site de la SOBEGI.

La société a pour clients des collectivités et entreprises de 500 à 2000 salariés. Elle équipe notamment les ministères de la Justice et de l'Intérieur, 70 % des caisses primaires d'assurance maladie en France et travaille pour 50 % des entreprises du CAC 40. GFI met l'accent aujourd'hui sur le développement commercial à l'international.

TRANS-BÉARN À BELLOCQ

L'entreprise Lavigne, implantée à Bellocq, regroupe deux sociétés : Trans-Béarn spécialisée dans le transport et Lavigne Manutention.

Le site emploie aujourd'hui 40 salariés au total, possède une flotte de 60 véhicules et réalise un chiffre d'affaires de près de 4 millions d'euros.

L'entreprise possède, par ailleurs, avec d'autres transporteurs d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, un dépôt sur Paris lui permettant de recharger les véhicules depuis la capitale.

Trans-Béarn est spécialisée dans le transport à la demande en lot complet et en groupage. Elle propose également de la distribution de type messagerie et du déménagement et garde meubles. Son activité se répartit à 60% sur le territoire national et à 40% sur le territoire régional. Elle compte parmi ses clients les groupes Lur Berri, Lafarge, Fertinagro, Sanders et Lidis.

Comme tous les transporteurs, Trans-Béarn est très touchée par la crise. Son objectif est de maintenir, face à une concurrence très forte des Pays de l'Est, son activité actuelle et de fidéliser ses clients.

TROIS GÉNÉRATIONS DE TRANSPORTEURS

Le grand-père Marcel Lavigne a fondé l'entreprise à Salies-de-Béarn avant de la transmettre à son fils Fernand qui l'a faite prospérer. En 2008, faute de place, Christophe, le représentant de la troisième génération de Lavigne transfère l'entreprise à Bellocq dans de vastes locaux, plus adaptés à l'activité en plein développement.

Ce Qu'ils
ATTENDENT
DE LA CCLO



YVES LAMAISON,
Directeur de GFI
Informatique, à Orthez.

«Aujourd'hui, nous avons des difficultés à recruter. La CCLO peut nous aider à concrétiser notre projet de mettre en place une université au sein de l'entreprise afin de former des jeunes en interne et éventuellement les recruter à l'issue de leur formation. Nous avons pour objectif de nous agrandir et pensons que la CCLO pourra nous accompagner dans notre croissance.»



CHRISTOPHE LAVIGNE
Directeur de Trans-Béarn et
Lavigne Manutention

« Dans un contexte difficile pour notre profession, mon objectif aujourd'hui est de maintenir l'activité en fidélisant nos clients. J'attends de la collectivité qu'elle m'apporte son soutien.»

MARCHÉ DES
PRODUCTEURS
à Monein
août 2013



COURAGE, TRIONS !

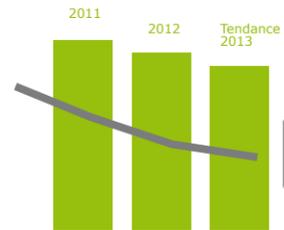
Le tonnage des ordures ménagères diminue. L'effort engagé depuis 1997 porte ses fruits.

Même si la marge de progression est encore grande, le bilan du tri sélectif au terme des 3 années de services sur les 4 communautés fusionnées est plutôt encourageant :

- 2011 : 8095 tonnes d'ordures ménagères collectées.
- 2012 : 7927 tonnes d'ordures ménagères collectées.

La tendance pour 2013 est à la baisse de 2.5 %.

La baisse des quantités d'ordures ménagères s'explique par un meilleur tri des déchets et par le développement du compostage individuel. Des efforts sont faits, les chiffres en témoignent mais on peut encore progresser, alors courage, trions !



LE TRI :
un petit geste pour un grand effet.

LE BON TRI

VOS PAPIERS, S'IL VOUS PLAÎT !

Journaux, magazines, prospectus, enveloppes, catalogues annuaires, livres, cahiers, courriers, etc. Ne pas inclure les déchets suivants : films plastiques, classeurs, serviettes en papier, tout papier gras ou sali, articles d'hygiène (mouchoirs, couches).



LE VERRE... SANS LES BOUCHONS :

Le verre se recycle à l'infini et à 100 %, à condition qu'il ne soit pas pollué par des déchets indésirables : bouchons, couvercles, capsules, porcelaine, faïences, céramiques, grès, terre cuite, carrelage, pierres, graviers, ciment, bois, métaux, verres spéciaux.

N'oubliez pas les textiles !

Les 20 bornes du territoire servent à déposer tous textiles, chaussures, sacs, maroquinerie et linges de maison. Pour trouver la borne la plus proche de chez vous consulter le site www.cc-lacq.fr

CONSEILS DU BON TRIEUR :

ne pas imbriquer, vider, écraser pour gagner de la place ! Penser à découper ou à plier les cartons afin qu'ils puissent être collectés dans le contenant de tri.

POUR LE BIEN DE TOUS, RESPECTONS LES POINTS DE TRI !

Bornes à verre, à papiers, à textiles, à emballages sont à votre disposition. On y trouve encore trop souvent des déchets non-conformes ou tout simplement des déchets sauvages à même le sol à côté des bornes. Ce manque de civisme nuit à la qualité du tri.

Pour un bon fonctionnement du service, il est essentiel que ces lieux soient respectés. Si besoin, les usagers peuvent joindre le service déchets afin de trouver la meilleure filière de proximité pour le tri.

CONTACT

Service déchets
05.59.60.95.42
environnement
@cc-lacq.fr

À LA DÉCHETTERIE DE MOURENIX : DU BOIS, MAIS PAS N'IMPORTE LEQUEL

Depuis le 1^{er} octobre, la déchetterie de Mourenx dispose d'une benne spécifique bois. Un tri précis doit donc être effectué. Les déchets refusés doivent être déposés dans la benne « tout venant ».

DÉCHETS BOIS ADMIS DANS CETTE BENNE

BOIS DE FORÊT

- Souches et rondins (maxi 70cm)
- Sans terre, ni sable, ni cailloux



AUTRE TYPE DE BOIS

- Bois d'emballage
- Palettes
- Caisses, caissettes, cageots...
- Bois massif
- Tourets



BOIS D'AMEUBLEMENT & DE DÉCONSTRUCTION

- Panneaux agglomérés et mélaminés
- Meubles (sans vitrage, miroirs et contenu)
- Bois de charpente, poutres et charpentes
- Planchers bois,
- Huisseries, bastaing, volets, portes et fenêtres (sans verre)
- Bois de coffrage
- Contreplaqués
- Chaises (sans tissus, sans osier)

À noter :

les autres déchetteries de la CCL disposent déjà d'une benne bois identifiée

DÉCHETS DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX :

La ccl ne distribuera plus les boîtes à partir de janvier 2014

À partir de janvier 2014, les pharmacies distribueront gratuitement les boîtes de collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux perforants (DASTRI).

Dans l'attente de la mise en place de ce nouveau dispositif, la CCL maintient la collecte et le traitement des boîtes déjà distribuées, non reprises par la nouvelle filière.

Renseignements auprès du service déchets de la CCL.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : 2009-2013 : 42471 € POUR LES AGRICULTEURS

Depuis 2009, les communautés de communes d'Arzacq, Lacq et Thèze abondent un fonds Énergie consacré à aider les agriculteurs qui ont recours aux différentes sources d'énergies renouvelables et qui font des travaux pour améliorer l'efficacité énergétique. La Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques, gestionnaire du fonds d'aides, vient de dresser un premier bilan du dispositif : **235 agriculteurs ont ainsi bénéficié de ce fonds pour un total de dépense de 42471 €.**

Les aides concernent des réglages de tracteurs au banc d'essai moteur, l'isolation du bâti, le raccordement du Photovoltaïque à ERDF, ainsi que les frais relatifs à l'organisation de journées d'animation. En 2014, les actions seront relancées et le dispositif étendu à la nouvelle communauté de communes Lacq-Orthez. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la conseillère énergie de la CCL.

Les prochaines dates des bancs d'essai moteur seront consultables courant décembre sur le site de la CCL : www.cc-lacq.fr



Un seul contact :
Fabienne PIT, chargée de mission énergie.
Tél. : 05 59 60 73 49
f-pit@cc-lacq.fr

HABITAT : 3 251 251 € DE 2007 À 2013

En 2007, la CCL a élaboré un Programme Local de l'Habitat (PLH), sur une période de 6 ans. Son objectif était d'identifier les besoins, d'en cibler les priorités et de créer un plan d'action pour les atteindre. Les urgences portaient principalement sur la construction de logements, la mise en oeuvre d'une politique foncière en faveur de l'habitat et la valorisation du patrimoine.

Construction de logements neufs

Au terme de ces 6 années, le bilan des opérations engagées a recensé **1171 logements** construits sur cette période. Autant dire que la dynamique de production de logements enregistrée ces dernières années est proche de celle attendue même si très légèrement inférieure, soit 234 logements par an au lieu des 245 espérés. Les élus avaient en effet compté sur une accélération de la croissance démographique; Ce choix volontariste, ajouté aux aides de la CCL (avances remboursables aux communes pour l'achat de foncier, aide à la construction aux opérateurs* et aux communes, pass foncier, etc.) a facilité ces réalisations.

Valorisation de l'existant

Un volet du programme portait sur la valorisation du patrimoine. C'est ainsi que de 2009 à 2012, **204 dossiers de réhabilitation** de l'habitat ont été traités via l'Opération programmée de Valorisation de l'Habitat (OPAH) lancé en partenariat avec le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et l'ANAH (Agence Nationale de Valorisation de l'Habitat). **LA CCL Y A CONSACRÉ À ELLE SEULE 323 773 € HT.**

* bailleurs social ou autre

DEPUIS 2007,
la collectivité a
consacré

3 251 251 €
à l'habitat...

ÉCONOMIE DYNAMIQUE

En 2012, **1 712 870 €**
ont été injectés dans
l'économie locale
pour la réalisation de
travaux « économies
d'énergie ».

ACCESSION SOCIALE À PRIX MAÎTRISÉ :

106 ACCÉDANTS
ont bénéficié du
pass-Foncier.

LES AIDES AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

De 2007 à 2012, la CCL a consacré
719 197 € aux aides « énergie ».
60 % de cette somme ont permis de financer
des travaux d'isolation.

Quel impact sur le parc immobilier ?

On constate que la classe énergétique la plus souvent atteinte, après travaux, est la classe D. Ce qui est particulièrement satisfaisant compte tenu du fait que la marge de progression était très importante. Ce bilan démontre, par ailleurs, que les foyers les plus modestes ont bénéficié de ces aides.

Pour renforcer ce soutien, un nouveau règlement, mis en oeuvre en janvier 2013, vise davantage le saut énergétique réalisé avant et après travaux et conditionne le montant des subventions aux revenus des ménages.



ÉVALUER LES BESOINS DU NOUVEAU TERRITOIRE

Avec la fusion des communautés de communes de Lacq et du canton d'Orthez, un observatoire de l'habitat va être créé pour identifier les besoins du grand territoire. Cet état des lieux est nécessaire à l'élaboration d'une politique habitat cohérente et à une mise en oeuvre efficace.



Pour cela les élus ont besoin de :

- connaître les besoins et particulièrement, la demande en logement social,
- développer une analyse qualitative de l'habitat : état des logements, performances énergétiques, etc.,
- évaluer les disponibilités foncières,
- traiter des questions relatives au vieillissement de la population,
- connaître les atouts et les faiblesses de chaque commune.

MOBILACQ : 7213 VOYAGEURS DEPUIS 2012

7213 voyageurs ont emprunté le transport à la demande Mobilacq depuis sa mise en service en mai 2012. Quelles que soient les motivations des usagers, il y a toujours une bonne raison de prendre Mobilacq. Exemples.

Pour Annie Laberdesque, la question de l'utilité de Mobilacq64 ne se pose même pas. Il suffit de se pencher sur la feuille de route des chauffeurs du transport à la demande: 393 voyages en 1 an! Domiciliée à Mourenx, cette Moneinchonne, attachée à ses racines retrouve deux fois par semaine sa maison de Monein, ses amis, son environnement. Une fois par semaine, Monsieur Garcia, le chauffeur de Mobilacq, l'amène faire ses courses au supermarché et la ramène devant chez elle. Plus qu'un service de transport, c'est un véritable lien social qui s'est créé.: « Si je n'avais pas Mobilacq, je serais à Saint Luc! » conclut Annie avec humour.



393 VOYAGES
en un an
pour Annie
laberdesque,
Mourenx

C'est MOBILACQ !

Le transport à la demande répond aux **BESOINS DE MOBILITÉ DES JEUNES** pour aller à La Piscine, au stade, à la gare, à la base de loisirs de Biron, etc. Les jeunes de 11 à 18 ans peuvent utiliser Mobilacq 64 seuls avec une autorisation parentale

LES DEMANDEURS D'EMPLOI, pour leurs démarches de recherche d'emploi (entretien d'embauche, rendez-vous Pôle Emploi, etc.), peuvent être déposés aux lieux d'emploi sur l'ensemble des 47 communes ainsi qu'à Orthez..

LES PERSONNES ÂGÉES de plus de 70 ans, ainsi que les personnes à mobilité réduite, sont prises en charge devant leur domicile.

CONTACT :

Numéro vert
0 800 64 24 64
www.cc-lacq.fr



« CA NE ME COÛTE
PAS CHER »

ALEXIS DEIXONNE, 18 ANS,
CASTILLON D'ARTHEZ.
(étudiant à Bordeaux)

« J'utilise Mobilacq depuis que ce service est proposé pour aller voir des amis à Orthez. Avant, j'étais tributaire de mes parents. Avec Mobilacq, je suis autonome et en plus, ça ne me coûte pas cher ! »

« NOTRE SEUL MOYEN
DE LOCOMOTION »

MONSIEUR ROMANET
Mesplède

Personnes à mobilité réduite, Monsieur Romanet et sa compagne voyagent en couple, deux à trois fois par semaine. Mobilacq leur permet notamment de se rendre au marché de Mourenx. « Nous vivons en campagne et n'avons pas de véhicule. Mobilacq est notre seul moyen de locomotion ».

« POUR ÊTRE AUTONOME »
CHANTAL VAUDOIS,
Argagnon



Deux à trois fois par semaine, depuis la mise en place du service, cette retraitée emprunte Mobilacq pour aller à Orthez. « Avant Mobilacq, je devais demander à quelqu'un de m'amener ». Depuis, Mme Vaudois est autonome et quelques fois, avec Mobilacq, c'est elle-même qui emmène ses petits-enfants promener.

UNE ASSOCIATION : AMAYRA

10 ans au service de la petite enfance !

L'association Amayra en Pays de Lacq, créée en 2003 par des assistantes maternelles, s'est développée en 10 ans sur l'ensemble du territoire et a créé des antennes à Arthez-de-Béarn, Lagor, Monein et Mourenx. L'association vise à coordonner et à améliorer le service petite enfance sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de Lacq. Pourvue d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM), elle propose notamment aux assistantes maternelles des ateliers d'éveil pour les enfants dont elles ont la garde, des rencontres et formations sur différents thèmes. Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (le LAEP), apporte un véritable soutien aux parents ; ils y trouvent des informations, par exemple, sur les différents modes de garde.

À l'occasion de ses 10 ans, le vendredi 27 septembre 2013, l'association Amayra a proposé au grand public une conférence gratuite dirigée par Jean Epstein, psychologue et spécialiste du jeu chez l'enfant. Près de **200 personnes sont venues écouter cet expert référent de la petite enfance, reconnu en France et à l'étranger.**

Amayra n'a pas oublié de fêter son anniversaire avec les plus jeunes. Samedi 28 septembre 2013, une cinquantaine d'enfants ont eu la surprise de trouver dans le parc de la salle des Ponts Jumeaux une multitude d'animaux venus spécialement de la Pêcherie d'Aurrit, à Hagetaubin. Spectacle de clown et goûter ont clôturé cet après-midi récréatif.



POINT INFO :
du lundi au jeudi,
sur RDV,
de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h
05 59 53 91 76
amayra@wanadoo.fr

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ

LIGNES DIRECTES :

- | | |
|---|--|
| ■ PÔLE RESSOURCES Vie associative Communication Ressources humaines Finances & marchés publics | 05 59 60 95 41 05 59 60 95 41 05 59 60 73 55 05 59 60 73 51 05 59 60 95 44 |
| ■ PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Voirie / Eclairage public Urbanisme Espaces verts | 05 59 60 95 47 05 59 60 84 24 05 59 60 73 50 05 59 60 73 50 |
| ■ PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE Plan local de randonnées Transport à la demande Habitat Aide aux devoirs / Aides aux étudiants | 05 59 60 95 46 05 59 60 95 46 05 59 60 95 46 05 59 60 95 48 05 59 60 95 48 |
| ■ PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Commerce et artisanat Aides aux entreprises Foncier / Agriculture | 05 59 60 73 56 05 59 60 84 28 05 59 60 84 22 05 59 60 84 21 |
| ■ PÔLE ENVIRONNEMENT Service déchets Aides aux économies d'énergie | 05 59 60 73 49 05 59 60 95 42 05 59 60 73 49 |
| ■ ACCUEIL | 05 59 60 03 46 |
| ■ FAÏX CCL | 05 59 60 06 93 |

■ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ**
Rond-point des chênes, BP 73, 64150 Mourenx
contact@cc-lacq.fr
www.cc-lacq.fr

■ RÉSEAU PÔLE LECTURE

- **BM D'ARTHEZ**
Espace socio-culturel
4, place Cézaire
64370 ARTHEZ-DE-BEARN
Tél : 05.59.67.79.19
Courriel : bibliotheque-arthezdebeam@orange.fr
- **BI DE BIRON / CASTETNER / SARPOURENIX**
78, rue La Carrère - Biron
Tél. : 05 59 69 87 30
Courriel : biblibiron1@wanadoo.fr
- **BM DE CESCOU**
Route de Mazerolles
Tel: 05 59 67 30 40
- **BM D'HAGETAUBIN**
La bibliothèque ne fait pas encore partie du réseau
55, route de Saint Médard
Tél. : 05 59 09 37 75
Courriel: bibliotheque.lepreau-xlivres-hagetaubin@orange.fr
- **BM DE LABASTIDE-CÉZÉ-RACQ**
Salle multi-associative
Horaires d'ouverture :
Mercredi 17h30-18h30
- **BM DE LABASTIDE-MONREJEAU**
Chemin de la mairie
Tél. : 05 59 83 26 19
Courriel: bm.labastide-monrejeau@orange.fr
- **BM DE LACQ-AUDEJOS**
RN 117 - Lacq
Tél : 05 59 71 71 99
Courriel : bibliotheque.mairie-lacq@orange.fr
- **BM DE MASLACQ**
Complexe Ménat
Tél. : 05 59 67 30 40
Courriel: bm.maslacq@orange.fr
- **BM DE MONEIN**
22 rue du commerce
64360 MONEIN
Tél : 05.59.21.21.25
Courriel: bibli-municipale-monein@orange.fr
- **BM DE MONT**
2, rue du Bilatge
Tél : 05 59 67 63 34
biblimont@orange.fr
Site Internet :
www.biblimont.fr
- **BM DE MOURENIX**
Place Jules Verne
Tél : 05 59 60 25 99
Courriel : biblio@biblio-mourenx.com
- **BM DE VIELLENAVE-D'ARTHEZ**
Route de l'école

■ CYBER-BASES



- **ARTIX**
174 Place du Général de Gaulle
Tél : 05 59 53 90 21
- **ARTHEZ-DE-BÉARN**
18 rue La Carrère
Tél : 05 59 67 45 65
- **MASLACQ**
16, rue La Carrère
Tél : 05 59 67 33 81
- **MONEIN**
22 rue du commerce
Tél : 05 59 21 32 07
- **MOURENIX**
20 Place du Béarn
Tél : 05 59 71 71 16
- **PARDIES**
Place de la Poste
Tél : 05 59 71 50 26

■ DÉCHETTERIES

- **ARTHEZ-DE-BÉARN**
2 route du pont neuf
Tél : 05 59 67 41 76
du mardi au samedi inclus
de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30
(horaires d'hiver), de 9h à 12h/
de 14h à 18h (horaires d'été)
- **CARDESSE**
Route départementale 9
Mardi et jeudi, de 15h à 17h
(hiver) et jusqu'à 18h (été)
- **LUCQ DE BÉARN**
Route départementale 2
Samedi de 9h à 12h30
- **MASLACQ**
27 route de Loubieng
Tél : 05 59 67 31 89
lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 13h/de 15h à 19h (été),
de 9h à 12h30/ de 13h30 à 18h
(hiver).
- **MONEIN**
Route de Pardies
Tél : 05 59 21 48 59
lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h/de 13h30 à 18h30.
- **MOURENIX**
Avenue du Lac - RD 281
Tél : 05 59 60 05 80
lundi au samedi de 10h à 19h
dimanche de 9h à 12h

■ RELAIS AMAYRA

- **ARTHEZ-DE-BÉARN**
Maison de la communauté de communes - 1, passage Barrailh
- **ARTIX**
20 cité Pondix - 64 170 ARTIX
Tél : 05 59 53 91 76
Fax : 05 59 53 92 83
Courriel : amayra@wanadoo.fr
- **LAGOR**
Maison de l'enfance - 47 bis rue des écoles
- **MONEIN**
Maison de l'enfance - avenue du Pont-Lat
- **MOURENIX**
Groupe scolaire de Bordeu - annexe 2^{ème} étage - rue Charles Bordeu

■ PIG HOME 64 PERMANENCES D'INFORMATION MENSUELLES

- DE 10H À 12H SANS RENDEZ-VOUS**
ARTHEZ DE BÉARN : 1^{er} jeudi
Syndicat intercommunal
05 59 67 49 10
- LOUBIENG :** 4^{ème} mercredi
Mairie - Tél : 05 59 69 19 11
- MONEIN :** 2^{ème} lundi
Mairie - Tél : 05 59 21 30 06
- MOURENIX :** 3^{ème} mercredi
Mairie - Tél : 05 59 60 07 23
- BUREAU DU LOGEMENT :**
MAIRIE DE MOURENIX :
Sandra Maldonado
Horaires d'ouverture mairie
Tél : 05 59 60 07 23
- MAIRIE D'ARTIX :**
Corine Clugnac
Horaires d'ouverture mairie
Tél : 05 59 83 29 54

■ LES PERMANENCES DE L'URBANISME :

- HÔTEL DE LA CCL À MOURENIX :**
du lundi au vendredi
- MAIRIE D'ARTHEZ-DE-BÉARN :**
tous les jeudis de 14h à 17h
- MAIRIE DE MONEIN :**
tous les mardis de 14h à 17h
- MAIRIE D'ARTIX :**
tous les mercredis de 10h à 12h
- MAIRIE DE MASLACQ :**
tous les jeudis de 10h à 12h





**LE TOUR
DU MONDE
EN 80
LIVRES**

Les bibliothèques
du Pôle lecture

Retrouvez toutes les animations sur
www.pole-lecture.com

Animation organisée avec le soutien du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques

